

## Programme de Formation

### H0 – B0 – H0V (opérations d'ordre non électrique – BT / HT)

#### Organisation

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

#### Contenu pédagogique



##### **Public visé**

Toute personne **non électrique** amenée à réaliser des opérations d'ordre non électrique dans un environnement présentant un risque électrique (exécutants ou chargés de chantier).



##### **Objectifs pédagogiques**

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les risques électriques dans son environnement de travail
- Adopter un comportement sûr à proximité d'installations électriques
- Appliquer les prescriptions de sécurité liées aux habilitations H0, B0, H0V
- Réagir efficacement en cas de situation dangereuse ou d'accident



##### **Description**

Cette formation permet aux stagiaires d'exécuter en sécurité des **opérations d'ordre non électrique** dans des environnements présentant des **risques électriques en basse et/ou haute tension**, conformément à la **norme NF C 18-510**.

##### **Environnement et risques électriques**

- Notions générales d'électricité : tension, intensité, résistance, puissance
- Courant alternatif et continu, monophasé et triphasé
- Domaines de tension BT / HT
- Installations électriques : production, transport et distribution
- Identification des situations à risque électrique

##### **Accidents d'origine électrique**

- Mécanismes d'électrisation et d'électrocution
- Effets physiologiques du courant sur le corps humain
- Causes principales des accidents électriques
- Facteurs humains et matériels

##### **Réglementation et habilitation électrique**

- Cadre réglementaire : Code du travail, décret n°2010-1118
- Norme NF C 18-510
- Principe et finalité de l'habilitation électrique
- Symboles d'habilitation H0, B0, H0V
- Chaîne d'encadrement et responsabilités des acteurs

##### **Prévention et protection**

- Mesures de prévention du risque électrique
- Zones d'environnement et distances de sécurité
- Moyens de protection collective (balisage, signalisation, consignation)
- Moyens de protection individuelle (EPI adaptés)
- Comportement à adopter en environnement électrique

#### **Matériels et outillages**

- Matériels électriques et non électriques
- Classes d'appareils (classe I, II, III)
- Conditions d'utilisation : locaux, chantiers, extérieur, milieux humides
- Vérification visuelle et règles d'utilisation

#### **Conduite à tenir en situation anormale**

- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Intervention face à un incendie d'origine électrique
- Distances de sécurité lors de l'utilisation d'extincteurs
- Conduite à tenir face à des conducteurs tombés à terre

#### **Mises en situation pédagogiques**

- Identification des ouvrages et installations électriques
- Repérage des zones d'environnement
- Analyse des risques liés à une situation de travail
- Comportement adapté et respect des consignes de sécurité
- Application des procédures en cas d'incident ou d'accident



#### **Prérequis**

Aucun prérequis technique ou électrique n'est nécessaire.



#### **Modalités pédagogiques**

- Formation en présentiel
- Apports théoriques interactifs
- Études de cas
- Exercices pratiques et mises en situation pédagogiques



#### **Moyens et supports pédagogiques**

- Salle de formation équipée (vidéoprojecteur, tableau)
- Supports pédagogiques réglementaires
- Ressources multimédias
- Matériel de démonstration
- Maquettes pédagogiques
- EPI et EPC de démonstration



#### **Modalités d'évaluation et de suivi**

- Évaluation théorique : QCM
- Évaluation pratique : mise en situation
- Feuilles d'émargement
- Avis d'habilitation remis à l'employeur pour délivrance du titre



#### **Informations sur l'admission**

##### **Analyse du besoin**

Un premier contact (téléphone, mail ou entretien) permet d'identifier les attentes, le poste occupé et les habilitations visées.

##### **Vérification des prérequis**

Un entretien ou un questionnaire d'auto-positionnement évalue les acquis afin d'adapter si besoin le

contenu et la durée de la formation.

#### **Validation de l'inscription**

Après accord, la convention ou le contrat est signé.

Une convocation précise ensuite les modalités pratiques (dates, lieu, horaires, accès, contacts).



#### **Informations sur l'accessibilité**

SPF – Secourisme Prévention Formation s'engage à garantir l'accès de ses formations à toute personne, sans discrimination, conformément aux exigences du Référentiel National Qualité (Qualiopi) et à la réglementation relative à l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées.

Nos dispositifs pédagogiques, matériels et organisationnels peuvent être adaptés aux besoins spécifiques des apprenants en situation de handicap, afin de leur permettre un apprentissage optimal.

Mesures d'adaptation possibles :

Ajustement du parcours de formation (rythme, durée, modalités pédagogiques en présentiel, distanciel ou e-learning).

Mise à disposition de supports pédagogiques accessibles (gros caractères, documents numériques compatibles avec les lecteurs d'écran, sous-titrage des contenus audiovisuels).


Utilisation de locaux conformes aux normes ERP, avec, selon les sites, rampes d'accès, sanitaires adaptés et ascenseurs.

Formateurs sensibilisés à l'accueil et à l'accompagnement des publics en situation de handicap (moteur, visuel, auditif, cognitif ou troubles spécifiques de l'apprentissage).

Réalisation d'une évaluation préalable des besoins afin de définir les aménagements nécessaires avant le début de la formation.

Accompagnement et contact :

Notre référent handicap reste disponible pour étudier toute demande d'adaptation et coordonner les aménagements nécessaires tout au long du parcours de formation.

 01 70 68 85 38

 [spfformation@gmail.com](mailto:spfformation@gmail.com)

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, dans la limite des possibilités techniques et pédagogiques. Chaque situation fait l'objet d'un accompagnement individualisé.